

# Dirigeant : les 10 décisions patrimoniales qui changent tout

---

- 10 leviers actionnables immédiatement — avec chiffres réels 2026
- Valable pour toutes les structures : EURL, SARL, SAS, SASU, EI
- Aucun jargon. Des euros, des dates, des décisions concrètes.

# INTRODUCTION

## La double peine silencieuse du dirigeant français

Vous avez créé votre entreprise, développé votre activité, assumé des risques que la plupart n'oseraient pas prendre. Et pourtant, chaque mois, une part significative de ce que vous générez repart en cotisations, en impôts, en charges — sans que personne ne vous ait jamais expliqué comment structurer les choses autrement.

Ce n'est pas une question d'optimisation agressive ou de montages hasardeux. C'est une question de décisions prises au bon moment, dans le bon ordre, avec le bon statut. Les dirigeants qui construisent un vrai patrimoine ne gagnent pas nécessairement plus — ils structurent mieux.

<b>~ 45 %</b> Charges sociales effectives moyennes pour un gérant TNS	<b>1,80 €</b> Coût réel d'1 € net en SASU sans allègements	<b>0 €</b> Forfait social sur abondement PEE pour les < 50 salariés
--	---	--

Les 10 décisions présentées dans ce guide sont celles que nous mettons en avant pour les dirigeants dès leur premier audit patrimonial. Elles sont classées par ordre d'impact et d'urgence. Certaines peuvent être activées en quelques jours. D'autres demandent une structuration de 3 à 6 mois. Toutes méritent d'être sur votre radar immédiatement.

### Comment lire ce guide

Chaque levier présente : le constat, la mécanique exacte, un exemple chiffré, et les actions concrètes à engager. Ce document est un outil de travail — prenez des notes, annotez-le, partagez-le avec votre conseil.

### À qui s'adresse ce guide ?

Ce guide a été conçu pour les dirigeants de TPE/PME (gérants SARL, présidents SAS/SASU) et les indépendants (professions libérales, consultants, freelances en société), quel que soit leur niveau de revenus. Si vous identifiez au moins 3 leviers que vous n'avez pas encore activés, un diagnostic patrimonial personnalisé pourrait vous faire économiser plusieurs dizaines de milliers d'euros.

#### **Dirigeant ou indépendant ? Votre patrimoine mérite un expert.**

Échangez avec un cabinet partenaire spécialisé en gestion de patrimoine pour dirigeants d'entreprise et professions libérales.

[Réserver un créneau de 30 minutes →](#)

# 01 Choisir le bon statut juridique

Le statut juridique n'est pas un détail administratif. C'est la décision la plus structurante de votre parcours de dirigeant. La majorité des créateurs la prend en 10 minutes sur les conseils de leur expert-comptable — sans simulation comparative.

Le coût total employeur varie drastiquement d'un statut à l'autre, et ces écarts se cumulent année après année :

Statut	Coût total pour 3 000 € net / mois
Micro-entrepreneur (BIC services)	3 807 € / mois (CA à facturer)
EURL / SARL — Gérant majoritaire (TNS)	≈ 4 350 € / mois
SAS / SASU — Président (assimilé salarié)	≈ 5 400 € / mois (brut + patronales)

**Point d'attention** — La micro-entreprise est plafonnée à **83 600 € de CA/an** en 2026 pour les prestations de services BIC/BNC et ne permet aucune déduction de charges réelles. Au-delà de 3 000–4 000 € net/mois, la bascule vers EURL/SARL ou SASU s'impose.

## Les critères au-delà du coût

Le choix du statut ne se réduit pas au montant des cotisations. Il détermine aussi votre couverture sociale (maladie, prévoyance, retraite), votre responsabilité juridique, votre capacité à accueillir des associés, et vos options de transmission. Un gérant TNS (EURL/SARL) paie moins mais dispose d'une protection plus faible. Le président de SAS/SASU bénéficie du régime général à un coût significativement plus élevé.

La bonne approche : simuler le coût global (cotisations + impôt + couverture complémentaire) pour chaque statut, en intégrant les allègements disponibles (ACRE, etc.).

## Grille de décision rapide

Votre profil	Statut recommandé	Pourquoi
CA < 83 600 €, charges faibles	Micro-entrepreneur	Simplicité, taux global faible
Revenu 40-80 K€, seul	EURL à l'IS (TNS)	Cotisations moindres, IS 15 %
Revenu > 80 K€, levée prévue	SAS/SASU à l'IS	Régime général, attractivité
Pluriactivité, associés	SARL ou SAS	Selon gouvernance souhaitée

## 02 Optimiser le mix salaire / dividendes

En SAS/SASU ou SARL à l'IS, vous pouvez vous rémunérer en salaire (cotisations sociales) ou en dividendes (flat tax). La stratégie optimale est un mix calibré à votre TMI et à vos objectifs de couverture sociale.

Critère	100 % Salaire	Mix optimal	100 % Dividendes
Prélèvements sociaux	~80 % du net (SASU) ~45 % (TNS)	~20-30 % moyen	18,6 % (PS 2026)
Couverture sociale	Complète	Partielle	Minimale
Droits retraite	Complets	Partiels	Aucun
Optimisation fiscale	Limitée	Élevée	Risqué si TMI > 30 %

**Mise à jour 2026 — Flat tax à 31,4 %** — Depuis le 1er janvier 2026, le PFU est passé de 30 % à 31,4 % (hausse de la CSG de 9,2 % à 10,6 % via la nouvelle contribution financière pour l'autonomie, portant les PS de 17,2 % à 18,6 %). L'assurance-vie conserve l'ancien taux de PS à 17,2 % (PFU à 30 %). Le choix PFU/barème devient révocable a posteriori dans le délai de réclamation de 3 ans (LF 2026, art. 126) — applicable aux revenus 2026 et suivants.

Maintenez a minima un salaire suffisant pour valider vos trimestres de retraite : en 2026, il faut percevoir au moins **7 212 € brut/an** (soit 1 803 €/trimestre, sur la base de 150 SMIC horaires à 12,02 €).

### Les leviers complémentaires de rémunération

- **CESU préfinancé** — Jusqu'à 2 421 €/an exonérés de cotisations et d'IR. Déductible du résultat.
- **Location du domicile à la société** — Charge déductible pour l'entreprise, revenu foncier pour le dirigeant (abattement 30 % micro-foncier). Bail et prix de marché requis.
- **Avantages en nature** — Véhicule, téléphone, matériel : pris en charge par la société, valorisés forfaitairement.
- **Chèques vacances** — Jusqu'à 30 % du SMIC mensuel/an pour entreprises < 50 salariés sans CSE.
- **Frais réels** — Déplacements, repas pro, hébergement : intégralement déductibles, non soumis à cotisations ni IR.

## 03 La holding patrimoniale

Une holding est une société mère qui détient les parts de votre société opérationnelle. Elle permet de faire remonter les bénéfices à 1,67 % d'imposition effective (régime mère-fille) et de les réinvestir depuis des euros quasiment non fiscalisés.

<h3>1,67 %</h3> <p>Imposition effective dividendes mère-fille</p>	<h3>31,4 %</h3> <p>Flat tax sans holding (PFU 2026)</p>	<h3>+ 400 K€</h3> <p>Écart de capitalisation sur 20 ans à 6 %/an</p>
---	---	--

### Comment ça fonctionne concrètement ?

La société opérationnelle verse ses bénéfices sous forme de dividendes à la holding. Grâce au régime mère-fille, 95 % remontent en quasi-franchise (quote-part de 5 % réintégrée = taux effectif de 1,67 %). La holding réinvestit ensuite dans l'immobilier, les valeurs mobilières, de nouvelles participations — avant toute imposition personnelle.

Sans holding, distribuer 100 000 € coûte 31 400 € de PFU. Avec holding : 1 670 €. L'écart capitalisé sur 20 ans à 6 % dépasse 400 000 €.

### Conditions du régime mère-fille

Détention ≥ 5 % du capital depuis ≥ 2 ans, les deux sociétés à l'IS (art. 145 et 216 CGI). Forme : SAS, SARL ou SA. Coût de création : 1 500 à 3 000 €. Délai : 2 à 4 mois.

**À retenir** — La holding devient pertinente dès que vous laissez régulièrement plus de 30 000 à 50 000 €/an dans votre société. C'est aussi un outil de préparation à la cession (apport-cession 150-0 B ter) et de transmission (Pacte Dutreil).

### Holding animatrice vs holding passive

Une holding animatrice participe activement à la gestion de ses filiales (définition de la stratégie, services centraux, contrôle de gestion). Elle bénéficie d'avantages fiscaux supplémentaires : éligibilité au Pacte Dutreil, exonération d'IFI sur les titres, et régime de faveur sur la plus-value de cession. Une holding passive se contente de détenir des participations — elle n'ouvre pas droit aux mêmes dispositifs. La qualification d'animatrice nécessite des preuves concrètes : convention d'animation, PV d'AG, factures de prestations de management.

## 04 Prévoyance Madelin & PER

Les gérants TNS déduisent leurs cotisations via les contrats Madelin. Les présidents de SAS/SASU utilisent le PER individuel ou d'entreprise. Le gain fiscal est immédiat et parfois considérable.

Dispositif	Plafond annuel	Économie à TMI 41 %
Madelin Prévoyance (TNS)	3,75 % du bénéfice + 7 x PASS	Variable selon bénéfice
PER individuel (salariés)	10 % rev. N-1, max 37 680 €	≈ 4 100 € pour 10 000 € versés
PER individuel (TNS)	Jusqu'à 88 911 € (2026)	Déduction immédiate
Madelin retraite (TNS)	10 % + 15 % entre 1-8 PASS	Imposition à la sortie

### Le PER : mécanique et stratégie

Chaque versement est déductible du revenu imposable. À TMI 41 %, 10 000 € versés = 4 100 € d'économie. À 30 % = 3 000 €. Les sommes sont bloquées jusqu'à la retraite (sauf achat RP, invalidité, surendettement). À la sortie, le capital est imposé au barème IR et les PV au PFU 31,4 %. Versez en TMI haute, sortez en TMI basse.

### La prévoyance Madelin : impératif du TNS

Le régime obligatoire TNS offre une couverture insuffisante en arrêt, invalidité ou décès. Un dirigeant à 80 000 € de bénéfice versant 4 000 € en Madelin réduit son résultat imposable d'autant. À TMI 30 % : 1 200 € d'économie — tout en protégeant sa famille.

**Stratégie combinée** — Ouvrez un PER dès  $TMI \geq 30\%$ . Souscrivez Madelin prévoyance dès la création si TNS. **Nouveauté 2026** : les plafonds PER non utilisés sont désormais reportables sur **5 ans** (contre 3 ans auparavant) pour les plafonds générés à compter de 2026 (LF 2026).

### Les erreurs fréquentes à éviter

Trois erreurs reviennent systématiquement : 1) Ne pas vérifier le plafond de déduction PER reportable (consultez votre avis d'imposition, ligne « Plafond Épargne Retraite »). 2) Souscrire un contrat Madelin sans comparer les garanties et exclusions — les écarts de couverture invalidité sont considérables. 3) Négliger la clause bénéficiaire du contrat prévoyance : par défaut, souvent mal rédigée, source de conflits successoraux.

# 05 PEE — l'abondement exonéré pour les TPE

## Qu'est-ce qu'un PEE ?

Le Plan d'Épargne Entreprise permet de se constituer un portefeuille de valeurs mobilières (FCPE) avec un abondement de l'entreprise pouvant aller jusqu'à 300 % de la mise initiale, dans la limite de 6 517 €/an. Sommes bloquées 5 ans (sauf déblocage anticipé : mariage, naissance 3e enfant, création d'entreprise, achat RP, etc.).

## Pourquoi c'est exceptionnel pour les TPE ?

Pour les entreprises de moins de 50 salariés : abondement exonéré de forfait social (normalement 20 %), exonéré de cotisations sociales, et déductible du résultat IS. C'est l'un des rares mécanismes pour verser de l'argent au dirigeant à coût quasi nul pour l'entreprise.

<h3>400 €</h3> <p>Nets perçus pour 100 € versés (abondement 300 %)</p>	<h3>682 €</h3> <p>Équivalent salaire brut pour le même net</p>	<h3>0 €</h3> <p>Forfait social pour entreprises &lt; 50 salariés</p>
--	--	--

## Mise en place et conditions

Mise en place par Décision Unilatérale de l'Employeur (DUE), sans accord collectif. Choix d'un teneur de compte, rédaction du règlement, dépôt DREETS. Le dirigeant en bénéficie s'il y a au moins 1 salarié (conjoint collaborateur compris).

**Exemple chiffré** — Le dirigeant verse 100 €/mois. Abondement 300 % = 300 €/mois. Total annuel : 4 800 € nets. Coût entreprise : 3 600 € (déductibles IS). En salaire brut, le même net coûterait ≈ 8 200 €. Économie : + 4 000 €/an.

## PEE + PERCOL : la combinaison gagnante

Le PEE peut être complété par un PERCOL (PER d'entreprise collectif) avec un abondement supplémentaire plafonné à 7 418 €/an. Les versements sont déductibles du revenu imposable. Le cumul PEE + PERCOL permet de transférer au dirigeant jusqu'à 13 935 €/an en abondement exonéré de charges. Aucun autre mécanisme légal n'offre un ratio coût/bénéfice aussi favorable.

## 06 Anticiper la retraite TNS

Le gérant TNS cotise au régime SSI (ex-RSI). À revenu identique, il perçoit souvent 30 à 40 % de moins à la retraite qu'un assimilé-salarié. Cet écart structurel doit être compensé le plus tôt possible.

<h3>~50 %</h3> <p>Taux de remplacement Régime général</p>	<h3>~35 %</h3> <p>Taux de remplacement TNS / SSI</p>	<h3>-15 pts</h3> <p>Écart à combler par l'épargne privée</p>
---	--	--

### Les 4 actions à mener maintenant

1. Téléchargez votre RIS sur [info-retraite.fr](http://info-retraite.fr) — connaître vos droits acquis et trimestres validés.
2. Évaluez le rachat de trimestres — avant 50 ans, c'est significativement moins cher.
3. Ouvrez un PER dès maintenant — 1 € à 40 ans capitalisé à 5 % vaut ≈ 3x plus qu'1 € versé à 55 ans.
4. Objectif : 10 à 15 % de vos revenus bruts en épargne retraite hors obligatoire.

**Le piège du report** — Reporter 5 ans réduit le capital final de 30 à 40 %. À 40 ans, 500 €/mois à 5 % = 340 000 € à 65 ans. À 45 ans = 240 000 €. L'inaction est le choix le plus coûteux.

### Simulation : effet de l'âge de démarrage

Âge	Versement	Rendement	Capital à 65 ans
35 ans	500 €/mois	5 %	≈ 460 000 €
40 ans	500 €/mois	5 %	≈ 340 000 €
45 ans	500 €/mois	5 %	≈ 240 000 €
50 ans	500 €/mois	5 %	≈ 155 000 €

Simulation indicative hors inflation, hors fiscalité à la sortie.

# 07 Protéger son patrimoine personnel

La confusion entre patrimoine personnel et professionnel est l'une des erreurs les plus coûteuses. Elle survient par une caution personnelle signée trop vite ou une absence de structuration préventive.

Risque	Solution recommandée	Priorité
Cautions personnelles	Négocier 50 % max / Crédit Logement	Haute
Responsabilité civile dirigeant	Contrat D&O; (Directors & Officers)	Haute
Décès — homme-clé	Assurance indexée sur la valorisation	Moyenne
Succession non préparée	Pacte d'associés + mandat + AV	Moyenne
Patrimoine immobilier exposé	SCI familiale à l'IR	Long terme

## Insaisissabilité et protection légale

Depuis la loi du 14 février 2022, la résidence principale de l'entrepreneur individuel est automatiquement insaisissable. En société, responsabilité limitée aux apports — sauf caution personnelle ou faute de gestion.

**Action prioritaire** — *Inventoriez toutes vos cautions en cours. Renégociez à chaque renouvellement. Souscrivez une D&O; dès que votre société atteint un CA significatif.*

## Le régime matrimonial : un angle mort fréquent

Le régime par défaut (communauté réduite aux acquêts) expose le patrimoine commun. Le passage en séparation de biens est fortement recommandé pour les dirigeants dont le conjoint n'est pas impliqué dans l'activité. Coût : 1 500 à 3 000 € — dérisoire par rapport au risque couvert.

## 08 Immobilier via la société

Acquérir un bien via votre société ou une SCI à l'IS permet d'amortir le bien et de déduire les intérêts d'emprunt. Ce mécanisme réduit l'impôt en détention. Mais la sortie est un piège fiscal si elle n'est pas anticipée.

### Les avantages en phase de détention

- **Amortissement** — Immeuble à 300 000 € amorti sur 25-30 ans (hors terrain) = charge annuelle de 8 000 à 10 000 € réduisant l'IS sans décaissement.
- **Déduction des intérêts** — Totalité des intérêts du prêt déductible, contrairement au nom propre.
- **IS réduit** — Bénéfice foncier imposé à 15 % jusqu'à 42 500 €, puis 25 %.
- **Réinvestissement** — Bénéfices conservés dans la structure sans imposition personnelle.

### Le piège de la plus-value à la sortie

En SCI IS, la PV est calculée sur la valeur nette comptable (prix – amortissements). Après 20 ans, la VNC peut être quasi nulle — PV imposable ≈ totalité du prix de vente, soumise à l'IS (25 %) puis PFU (31,4 %). Charge cumulée pouvant dépasser 50 %. En nom propre ou SCI IR : exonération d'IR après 22 ans et de PS après 30 ans.

Critère	SCI IS / Société	Nom propre / SCI IR
Amortissement	Oui — réduit l'impôt	Non
Déduction intérêts	Totale	Limitée aux rev. fonciers
PV à la cession	Sur VNC — lourde après amort.	Abattement durée 22/30 ans
Meilleur pour	Locaux pro, détention > 15 ans	RP, biens à revendre < 15 ans

**Alternative : le LMNP au réel** — Le statut LMNP au réel simplifié permet d'amortir le bien tout en conservant le régime des plus-values des particuliers. **Attention** : depuis la LF 2025, les amortissements pratiqués sont réintégrés dans le calcul de la plus-value de cession pour les LMNP.

## 09 Préparer la cession

La cession est souvent l'événement patrimonial le plus important de la vie d'un dirigeant. Chaque décision prise 3 ans avant peut valoir plusieurs centaines de milliers d'euros.

<b>3 ans</b> Délai minimal pour optimiser la cession	<b>75 %</b> Abattement Dutreil sur droits de donation	<b>500 K€</b> Abattement dirigeant retraite sur la PV
---	--	--

Dispositif	Mécanique	Condition clé
Apport-cession (150-0 B ter)	Apport des titres à holding avant cession → report total PV	Remploi ≥ 60 % du produit dans les 2 ans
Pacte Dutreil	Abattement 75 % sur droits de donation / succession	Engagement collectif 2 ans + 4 ans individuel
Abattement dirigeant retraite	Abattement fixe de 500 000 € sur la PV de cession	Départ retraite dans les 2 ans avant/après

L'apport-cession est l'outil le plus puissant : en créant une holding et en lui apportant les titres avant la cession, la PV est placée en report. La holding cède les titres et réinvestit ≥ 60 % dans les 2 ans — maintenant le report indéfiniment.

**Durcissements 2025-2026** — La LF 2025 a renforcé l'encadrement du Pacte Dutreil et la LF 2026 rétablit l'exit tax à 15 ans. Anticipez et entourez-vous de professionnels spécialisés.

### Chronologie idéale de préparation

Horizon	Actions clés
J – 5 ans	Holding + convention d'animation + Dutreil
J – 3 ans	Optimisation bilancielle (réduction BFR, épuration actifs hors exploitation)
J – 2 ans	Valorisation indépendante + mandat de cession + audit acquéreur
J – 1 an	Négociation + structuration juridique + GAP
Jour J	Signing + apport-cession (si emploi) + abattement retraite

# 10 L'audit patrimonial global

Les 9 leviers précédents ne peuvent être activés correctement que s'ils s'inscrivent dans une vision patrimoniale globale : analyse complète de votre situation personnelle et professionnelle, objectifs et contraintes réelles.

## Que couvre un audit complet ?

- Analyse du statut juridique et de la structure de rémunération
- Bilan fiscal complet : IR, IS, IFI, plus-values latentes
- Audit prévoyance et retraite (obligatoires + complémentaires)
- Analyse épargne : allocation, performance, liquidité, diversification
- Étude successorale : droits prévisionnels, clauses bénéficiaires, régime matrimonial
- Simulation d'optimisations chiffrées et priorisées

## Quand le réaliser ?

Dès la première année d'activité significative, puis tous les 2 à 3 ans ou à chaque événement majeur. Les dirigeants qui font l'impasse accumulent des coûts d'opportunité invisibles se chiffrant en dizaines de milliers d'euros par an.

**Le mot de la fin** — *Votre patrimoine professionnel et personnel forment un tout. Les décisions prises dans l'un impactent l'autre. Un audit global est le seul moyen de s'assurer que chaque levier est activé au bon moment, dans le bon ordre, avec la bonne intensité.*

## Auto-diagnostic rapide

Levier	Gain estimé / an
Statut juridique optimisé	2 000 à 8 000 €
Mix salaire/dividendes calibré	3 000 à 15 000 €
Holding patrimoniale en place	5 000 à 30 000 €
PER / Madelin au plafond	2 000 à 6 000 €
PEE avec abondement	3 000 à 7 000 €
Prévoyance complète	Sécurité inestimable

# RÉCAPITULATIF

## Les 10 décisions — par ordre d'urgence

N°	Décision	Impact	Délai
01	Choisir le bon statut juridique	Très fort	Immédiat
02	Optimiser le mix salaire / dividendes	Très fort	1 à 3 mois
03	Mettre en place une holding	Très fort	2 à 4 mois
04	Madelin prévoyance + PER	Fort	1 mois
05	PEE — abondement exonéré	Fort	1 à 2 mois
06	Anticiper la retraite TNS	Fort	Maintenant
07	Protéger le patrimoine personnel	Fort	1 à 6 mois
08	Immobilier via la bonne structure	Modéré	Selon projet
09	Préparer la cession (3 ans avant)	Critique	Anticiper
10	Audit patrimonial global	Structurant	Dès maintenant

**Votre situation mérite une analyse sur mesure** — Ce guide vous a donné les leviers. L'audit patrimonial vous donnera l'ordre exact dans lequel les activer — et les chiffres précis de ce que vous avez à gagner.

### Dirigeant ou indépendant ? Votre patrimoine mérite un expert.

Échangez avec un cabinet partenaire spécialisé en gestion de patrimoine pour dirigeants d'entreprise et professions libérales.

[Réserver un créneau de 30 minutes →](#)

*Ce guide est fourni à titre informatif. Il ne constitue pas un conseil fiscal, juridique ou financier personnalisé. Données basées sur la réglementation française 2025-2026 (LFSS 2026, LF 2026). Toute décision patrimoniale doit être prise avec un professionnel qualifié.*

[ateliercapital.fr](https://ateliercapital.fr) · [contact@ateliercapital.fr](mailto:contact@ateliercapital.fr)